
YEŞİM NAZLAR :

Bonjour, bon après-midi, bonsoir à tous. Soyez les bienvenus à l'appel mensuel de l'ALAC qui a lieu aujourd'hui mardi 31 mars 2020 à 8h00 UTC.

Sur notre appel aujourd'hui, du côté des membres de l'ALAC nous avons Abdulkarim Oloyede, Dave Kissondoyal, Tijani Ben Jemaa, Holly Raiche, Justine Chew, Maureen Hilyard, Bastiaan Goslings, Humberto Carrasco, Matthias Hudobnik et Jonathan Zuck.

Du côté des liaisons, nous avons Barrack Otieno, Cheryl Langdon-Orr et Yrjö Lansipuro.

Sur le canal anglais, nous avons Olivier Crépin-Leblond, Vernatius Okwu Ezeama, Jaewon Son, Priyatosh Jana, Hanan Khatib, Yeseul Kim, Amrita Choudhury, Sylvia Herlein Leite, Ricardo Holmquist, Anne-Marie Joly-Bachollet, Satish Babu, Sébastien Bachollet, Vanda Scartezini et Beran Dondeh Gillen.

Sur le canal espagnol, nous avons Sylvia Herlein Leite.

Et sur le canal de français, nous avons Gabriel Bombambo Boseko.

Du côté du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Gisella Gruber, Evin Erdoğan et moi-même, Yeşim Nazlar. Je vais m'occuper de l'administration de cet appel.

Nous avons reçu les excuses de Kaili Kan, León Sanchez, Judith Hellerstein, Adrian Schmidt, Marita Moll et Alan Greenberg.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Nous avons l'interprétation en espagnol et français. Aujourd'hui, nos interprètes d'espagnol sont Marina et David et nos interprètes de français sont Camilla et Aurélie.

Petit rappel avant de commencer cet appel, veuillez indiquer votre nom avant d'intervenir, non seulement pour la transcription mais également à l'attention des interprètes pour qu'ils puissent vous identifier sur la ligne.

Et comme je vous l'ai dit auparavant, nous avons une transcription en direct pour cet appel d'aujourd'hui. Je vais partager le lien de cette transcription en direct avec vous sur le chat de Zoom.

Et je vais maintenant vous céder la parole, Maureen.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup, Yeşim.

Soyez les bienvenus. Bonjour à tous, bon après-midi, bonsoir. Merci de nous avoir rejoints pour cet appel. Il y a beaucoup de gens aujourd'hui, c'est un nouvel horaire qui est plus propice à certains fuseaux horaires que d'autres, mais ce n'est pas toujours le cas.

Aujourd'hui, nous avons un ordre du jour chargé. C'est en général le cas pour les appels et les réunions de l'ALAC. Nous avons d'abord comme premier point révision des points d'action depuis l'ICANN67 avec Gisella ; puis section politique avec Olivier, Jonathan et Evin ; ensuite mise à jour de la part d'AFRALO qui va nous informer un petit peu sur les ALS et candidatures ; puis une autre section de l'ordre du jour. Vous savez qu'en général, on ne demande rien par rapport aux rapports à

moins qu'il y ait des points sur lesquels les gens aimeraient faire rapport auprès de l'ALAC. Mais j'ai un petit peu passé en revue ces points sachant qu'il ne s'agit pas de rapports exhaustifs mais plutôt d'informations pertinentes sur des points spécifiques sur lesquels il est important de parler.

Ensuite, on passera au travail en lui-même, à savoir activités At-Large pour 2020 et aperçu rapide par rapport à ce qui a lieu dans ce domaine-là. Et à partir de cette discussion, nous allons voir quelles sont les priorités et les dates pour fixer les priorités des activités At-Large pour 2020. Il faut prendre en compte bien entendu la situation actuelle qui prévaut de par le monde.

Ensuite, discussion sur la stratégie de communication At-Large – cela fait un moment qu'on en parle – et vous avez là une dernière opportunité d'intervenir sur la stratégie. Il y a eu un Google Doc pour que les gens puissent faire des commentaires. Et grâce aux commentaires qui ont été faits, nous allons prendre en considération tous ces commentaires pour structurer un document pour élaborer ce document final de stratégie de communications At-Large pour 2020. Donc nous allons utiliser tous ces commentaires comme orientation.

Ensuite, on va aborder ce qu'il faut encore faire par rapport à la mise en œuvre de la révision At-Large puisqu'il faut finaliser les choses d'ici la fin mai. Je suppose que pour certains points, il ne reste pas grand-chose à faire mais ce qui serait très bon, c'est qu'on puisse être informés pour qu'on sache, lorsque le rapport final va être élaboré, ce qui doit être peaufiné et sur quels points il faut continuer à travailler. On verra ce que vous avez à nous dire à ce propos.

Ensuite, une discussion par rapport à l'ICANN67, les principales leçons qu'on peut tirer de l'ICANN67, si quelqu'un souhaite intervenir, faire des commentaires là-dessus, partager son expérience de cette réunion virtuelle de l'ICANN67.

Ensuite, vous faire part de certains commentaires, retours d'informations qu'on a obtenus de la part des présidents qui ont été transmis au Conseil d'Administration ou qui ont été très intéressants. Et ensuite, on va voir quelles sont les priorités pour l'ICANN68 en fonction des retours d'information obtenus par rapport à l'ICANN67 et on va fixer des priorités par rapport à l'ICANN68.

Ensuite, autres priorités, les élections At-Large pour 2020. Et c'est Heidi qui va nous mettre à jour là-dessus.

Et dernier point à l'ordre du jour, divers.

Par rapport à cet ordre du jour que je viens de vous présenter, est-ce que quelqu'un aimerait ajouter un point à l'ordre du jour ? Je vois que Sébastien a levé la main ?

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci Maureen. Par rapport à la liste de participants, effectivement, j'ai levé la main.

Je voulais m'assurer que nous avons tous les participants sur le canal d'anglais, de français et d'espagnol parce que je crois qu'Anne-Marie est sur le canal de français ou non pas sur le canal d'anglais. Pourquoi est-ce que je le dis ? Pas pour elle mais parce que si on a besoin de statistiques

un jour quant à l'utilisation de chacun des canaux, français, espagnol, etc., il est bon d'avoir une liste actualisée des noms.

MAUREEN HILYARD :

Très bien, nous l'avons bien noté. Merci beaucoup Sébastien de cette précision.

Est-ce que quelqu'un d'autre a un commentaire à faire avant de commencer ? Bien. Merci beaucoup. L'ordre du jour est donc adopté.

Premier point, point d'action pour l'ICANN67. Si vous voulez cliquer sur les points d'action dans l'ordre du jour, vous pouvez voir ce dont il s'agit.

GISELLA GRUBER :

Merci Maureen.

J'espère que tout le monde va bien. Nous allons passer en revue les points d'action de l'ICANN67 et passer en revue les réunions qui sont notées : réunion AFRALO-AfrICANN et la points d'action, la session sur le leadership At-Large à l'ICANN67 avec la plateforme politique et points de discussion, ensuite structure CPWG pour analyser ce point pour que l'At-Large puisse faire des commentaires là-dessus. Cela a été un point d'action au CPWG pour Evin ; je ne sais pas si ce point d'action est finalisé.

EVIN ERDOĞDU :

Pouvez-vous répéter ?

GISELLA GRUBER : Oui. Sur le point d'action concernant le changement dans la structure juridique de PIR vers une entreprise à but lucratif, le CPWG devrait analyser le statut en question proposé comme point d'action.

EVIN ERDOĞDU : J'en ai parlé la semaine dernière ou la semaine d'avant, je ne m'en souviens plus, au CPWG et j'aurais dû l'indiquer. C'est fait.

GISELLA GRUBER : Merci beaucoup. Ce point est traité.

Session suivante, session politique sur l'utilisation malveillante du DNS. Point d'action ici : ajouter l'utilisation malveillante du DNS aux cours d'apprentissage de l'ICANN qui sont développés par At-Large. Joanna a commenté que c'était en progrès. Ce pourrait être incorporé dans ICANN Learn ainsi que des retours supplémentaires dans la communauté. Je sais que c'est en cours, je ne sais pas si c'est finalisé et si la personne chargée de ce point, Joanna, participe à cet appel ou pas. Elle n'est pas là donc elle ne peut pas nous dire si c'est finalisé.

Ensuite, session politique At-Large, outils pour la conformité contractuelle complète. Jamie devait assurer un suivi sur ce point. Jonathan, je ne sais pas si vous voulez faire un commentaire sur ce point ?

JONATHAN ZUCK : Je ne suis pas sûr de me souvenir de ce point, j'ai un petit blanc là. Il faut que je me rafraîchisse la mémoire. Merci de ce rappel, je vais revenir vers Jamie pour voir avec lui ce qu'il s'était engagé à faire.

GISELLA GRUBER : Merci beaucoup Jonathan. Je vais vous envoyer un petit courriel de rappel.

Sur la session At-Large, sur les défis par rapport au DoT/DoH, nous avons un point, à savoir que la communauté At-Large va continuer à parler de DoT et DoH sous forme de groupes de travail technique, y compris le groupe de travail At-Large sur les politiques consolidées, CPWG. Et je ne sais pas si Holly a des informations complémentaires à nous donner sur ce point puisqu'à n'en pas douter, cela a été évoqué au sein du CPWG.

S'il n'y a pas de commentaire, nous allons passer à la session suivante, réunion conjointe Conseil d'Administration-ALAC : finaliser la réponse de l'ALAC au Conseil d'Administration par rapport à l'avis de l'ALAC sur l'utilisation malveillante du DNS en tant que résultat de la réunion virtuelle ICANN67. Je ne sais pas s'il y a un commentaire sur ce point. Jonathan ?

JONATHAN ZUCK : Oui, c'est presque fini. Il nous reste encore à résoudre une question et nous en aurons fini.

GISELLA GRUBER : Merci beaucoup Jonathan.

Donc un point d'action pour la réunion conjointe ALAC-GAC : continuer à discuter des SubPro de manière intersessionnelle et par courriels.

Ensuite, aucun autre point d'action en suspens pour l'instant. À vous Maureen.

MAUREEN HILYARD : Très bien. Merci beaucoup Gisella. Merci beaucoup de cette présentation fort complète.

Nous passons donc au point suivant, les questions politiques. Donc nous allons d'abord céder la parole à Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Maureen.

Est-ce qu'Evin pourrait nous faire la présentation d'abord ?

MAUREEN HILYARD : Oui, on m'avait dit que c'était vous qui alliez commencer mais pas de problème. Allez-y Evin.

EVIN ERDOĞDU : Merci Olivier et merci Maureen. Petit aperçu que je vais vous faire d'abord puis Olivier interviendra.

Sur l'écran, vous le voyez, on présente ce qui figure à l'ordre du jour, ce qui a récemment été ratifié par l'ALAC depuis la dernière réunion avec quatre questions et un résumé exécutif sur l'agenda. Ces quatre points, ce sont : le rapport initial sur le EPDP sur les spécifications temporaires pour l'équipe de données d'enregistrement gTLD phase 2 ; ensuite, le projet de rapport de l'équipe de révision SSR2 et le feedback de l'ALAC

sur procédure de commentaires publics de PIR – le PIR a organisé un commentaire public sur ISOC PIR et l’ALAC a fourni une réponse à cette procédure de commentaires publics et cela a été ratifié par l’ALAC ; ensuite, le projet de plan opérationnel et financier pour les exercices 2021-2025 et projet de plan opérationnel et budget pour l’année 2021 ;

Ensuite, supplément au rapport initial sur le EPDP sur les spécifications temporaires pour l’équipe de données d’enregistrement gTLD phase 2 qui arrive à échéance le 5 mai 2020 et deuxièmement, orientations directives pour le développement de règles d’élaboration d’étiquette référence pour la version 2 de deuxième niveau.

Ensuite, déclarations en cours avec le CPWG. Les deux premières qui apparaissent ici sur ce tableau vont passer à commentaires publics aujourd’hui et ensuite, l’ALAC en sera saisi avec une proposition du GAC pour améliorer le programme NextGen de l’ICANN et ensuite, un projet pour le NCAP étude 1.

Ensuite, troisièmement, il s’agit d’une nouvelle collaboration entre AFRALO et APRALO. Il s’agira d’une déclaration conjointe AFRALO-APRALO plutôt que d’une déclaration At-Large sur une stratégie 2021-2025 Moyen-Orient et pays voisins. Et l’équipe de rédaction va réunir les présidents de ces deux RALO.

Ensuite, les directives révisées pour le soutien aux déplacements, c’est en cours d’élaboration, ainsi que le rapport initial phase 1 pour tous les mécanismes de protection de droits dans tous les processus d’élaboration de politiques. Le CPWG va faire des commentaires cette semaine pour essayer de faire ce travail de rédaction.

Et pour conclure cette section politique, sachez qu'il est important de lire le rapport politique qui passe en revue toutes les sections politiques dans les déclarations At-Large ainsi qu'un sondage sur les noms géographiques. C'est fort intéressant pour tous les membres de la communauté At-Large pour que la communauté At-Large puisse intervenir sur cette question très importante par rapport aux SubPro.

Et cette semaine, nous espérons pouvoir finaliser la réponse d'At-Large au Conseil d'Administration pour mieux comprendre les tenants et les aboutissants de l'utilisation malveillante du DNS par rapport à l'ICANN67.

Merci beaucoup. À vous Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Evin. Il me semble que Jonathan Zuck est également connecté. Je n'en étais pas tout à fait sûr mais j'ai vérifié. Si vous voulez intervenir Jonathan, allez-y.

Merci Evin de ce que vous avez présenté. C'est formidable et ce qui est bien à l'ICANN, c'est qu'il y a des millions de personnes qui sont chez eux et qui s'ennuient et nous avons plein de choses à faire. Donc c'est bien, le temps file. Lorsqu'on est occupé, on ne voit pas l'heure passer.

En ce moment, nous sommes en train de rédiger des directives de soutien à la communauté, un rapport préliminaire sur tous les mécanismes de protection des droits également. Les directives pour le soutien aux déplacements n'est pas une nouveauté mais les mécanismes de protection de droits dans tous les gTLD font l'objet d'un processus très long qui aurait pu faire partie du travail du groupe de

travail sur les procédures pour des séries ultérieures sachant qu'il s'agit du type de travail nécessaire avant que l'on ne lance la prochaine série de candidatures aux nouveaux gTLD. Mais c'était tellement dense que l'on s'est consacré sur cette question spécifiquement de manière indépendante. Il y a deux bénévoles de notre équipe qui se sont impliqués dans les discussions et dans la rédaction de ces directives, donc on sait déjà que la version préliminaire que l'on aura entre nos mains sera de bonne qualité.

Je voulais également souligner l'importance du sondage sur les noms géographiques. En général, on [inaudible] mais c'est quelque chose d'assez amusant. Si vous ne l'avez pas complété, je vous encourage à le faire. Ce sont des questions à choix multiple où l'on vous présente différentes options sur les noms géographiques et la manière de les gérer dans la prochaine série de nouveaux gTLD. Donc par exemple des noms comme .paris, .nyc qui étaient attribués à la série précédent, comme le .amazon également et c'était un cycle controversé. Donc on vous demande quel est votre avis. Et il est probable que pour la prochaine série, il y ait également des nouveaux gTLD qui soient controversés. Donc il est important d'avoir une nouvelle politique pour s'en occuper. Et c'est pour cela que l'ALAC voudrait savoir quel est votre avis là-dessus. C'est un peu comme un jeu ; c'est intéressant. Je veux dire, compléter le sondage est comme un jeu, pas le processus à suivre pour les nouveaux gTLD, bien évidemment.

Ceci étant, je voudrais remercier les personnes qui se sont occupées de participer aux appels du groupe de travail de politique consolidée qui se tiennent sur une base hebdomadaire. Il s'agit d'un groupe actif avec énormément de rapporteurs, de participants, de contributeurs. Il ne me

semble pas que l'on ait déjà eu un groupe autant actif dans l'histoire de l'At-Large. Il s'agit d'un groupe qui, semaine après semaine, s'implique et qui tient des discussions sur tout ce qui se passe et qui suit les différentes consultations publiques en même temps. Peut-être qu'on a fait énormément de travail sur beaucoup de consultations différentes mais il est difficile pour notre communauté de définir quels sont les sujets d'importance pour elle et lesquels ne le sont pas. Donc en tant que groupe, nous avons essayé de nous concentrer uniquement sur l'impact pour les utilisateurs finaux, c'est-à-dire de ne pas procéder à certains commentaires sur des consultations publiques qui ont très peu d'impacts sur les utilisateurs finaux ou qui n'en ont même pas.

Bien sûr, il y a souvent des implications et des incidences sur les utilisateurs finaux qui ne sont évidentes. Donc il n'est pas facile de décider.

Jonathan a peut-être envie d'intervenir.

JONATHAN ZUCK :

Oui. Merci Olivier d'avoir insisté sur l'importance du sondage. On l'a créé parce qu'on a tenu une réunion en personne pour discuter des noms géographiques et c'était un peu chaotique. Dans le cadre d'ATLAS, on a vu ce dont il fallait discuter. Dans le sondage, l'idée est que tout le monde puisse être franc sur son opinion parce que peut-être qu'on n'est pas toujours en mesure de s'exprimer, mais il y a des questions sur lesquelles il faudrait que l'on s'exprime tous.

On a suivi donc la procédure du test Myers-Briggs et les deux questions en fait sont quels sont les critères que l'on veut avoir pour la réserve de

noms, puis si l'on veut avoir un processus de décision qui suive ce type de procédure. Donc en fait, il y a deux questions. Mais le problème, c'est qu'on ne sait pas très bien quel devrait être le critère pour nous. Certains disent que ce devrait être une question gouvernementale, d'autres disent qu'il s'agit d'une question commerciale, d'autres de sous-traiter. Donc on a tout un débat et une liste de possibilités au sein de la communauté sur les noms qui, nous croyons, devraient être réservés qui devraient être entre 0 et 11 millions. À travers l'utilisation de ces cas de figure où les personnes qui doivent juger de ce qui doit être fait, on espère pouvoir trouver quelle est la position commune de l'At-Large au moment de choisir un avis ou une position. C'était plus compliqué au GAC. Là, ici, ce ne sont que deux questions mais ils ont eu beaucoup de mal à le faire.

Pour revenir à ce que disait Olivier, par ailleurs, il semblerait qu'on revient toujours sur la question de ce qui devrait se faire lors des appels du CPWG, groupe de travail consolidé sur la politique. Et je voudrais que l'on aborde la question pour parvenir à une réponse finale. Peut-être que ce groupe devrait être le seul où l'on résoudrait les limites du CPWG et le processus à suivre pour adopter des procédures ou autres, ou peut-être que Maureen devrait en décider. Mais on sent qu'on débat tout le temps quelque chose qui semblait être résolu pour nous. Donc je voudrais que l'on prenne une décision une fois pour toute pour ne plus revenir sur ce débat.

Tijani se concentre beaucoup sur le principe qu'il faudrait discuter de ce qui a un impact sur les utilisateurs finaux et sur ce qui serait par ailleurs une politique de la GNSO.

Et je soulève la question parce que les directives de soutien aux déplacements pour moi, sont le moins intéressantes du point de vue des utilisateurs finaux d'At-Large. Et je crois que le travail de Judith devrait être présenté au sein de ce groupe plutôt qu'au CPWG. Donc ce travail ne serait pas dans la portée de ce que je comprends être l'objectif du groupe. Mais peut-être qu'il y a des gens qui voudraient que l'on en discute pour décider finalement si cela appartient à ce groupe de décider des questions qui sont abordées au sein du CPWG ou à Maureen. Je voudrais juste que l'on tranche la question. On peut en discuter si cela vous semble raisonnable.

Merci.

HOLLY RAICHE :

Je soutiens ce que disait Jonathan. Je pense que dans les processus, il y a deux étapes. Il y a beaucoup de sujets qui sont discutés au sein de notre groupe actuel pour prévoir ce genre de décision. Mais une fois que l'on se dit : « C'est une question de politique qui devrait être abordée ailleurs. », il faudrait qu'elle soit reprise ailleurs.

Et je me demande pourquoi on discuterait des directives de voyages ici vu qu'on ne dirait pas qu'il s'agit d'une question de politique, à moins que ce le soit. Alors, il faudrait discuter de ce qu'est la politique à ce moment-là.

JONATHAN ZUCK :

Holly, lorsque vous dites « ici », c'est le CPWG en fait ? Parce qu'ici, on est à l'ALAC, c'est l'endroit pour discuter des directives de support aux voyages.

HOLLY RAICHE : Pardon, je me suis trompée entre les deux. Donc l'ALAC est le bon endroit pour générer du trafic. Ce que je voulais dire, c'est qu'au sein du CPWG, il y a des discussions qui devraient se tenir ailleurs. Et pour moi, le rôle du CPWG est assez large mais il devrait être un peu plus limité. Cette question devrait être abordée ailleurs. Pourquoi discuterait-on des directives de voyage ? Je ne veux pas dire qu'on ne va jamais aborder des questions autres que la politique au CPWG, mais ce serait à Olivier et Jonathan de dire : « Désolée, ce sujet-là devrait être discuté ailleurs. »

Merci.

MAUREEN HILYARD : Merci.

YEŞİM NAZLAR : Désolée Maureen mais on ne vous entend pas très bien. Est-ce que vous pourriez essayer de parler un peu plus fort ? Voilà, ça va mieux.

MAUREEN HILYARD : Merci. Donc j'ai le micro dans la bouche maintenant.

C'est un bon moment pour discuter de cela. Sans que l'on crée davantage de groupes, ce que je ne voudrais pas faire, je pense qu'on pourra trouver un endroit où discuter des différents sujets. Ce n'est pas ici. Tout ce qu'on discute dans ce type de sujets doit être abordé

ailleurs, pas dans les réunions de l'ALAC qui sont un peu plus centrées. Mais on abordera la question.

Olivier ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Maureen.

Pour être qui est de la politique, aucun groupe de politique serait complet sans que l'on aborde le processus des procédures pour des séries ultérieures. Je reprends la question puisque je voudrais vous signaler l'existence d'une page wiki qui s'appelle « Espace de travail d'At-Large, mise à jour du groupe SubPro ». Justine Chew à l'aide d'un petit groupe de personnes ont créé cette page pour nous présenter un processus qui mènera à une présentation de l'ALAC, d'une déclaration ou d'un avis direct au Conseil d'Administration de l'ICANN vers les mois d'août ou de septembre. Le calendrier n'est pas tout à fait clair.

Mais si vous voyez le petit schéma, si vous défilez un peu Yeşim, elle a ajouté un schéma, voilà, où vous voyez les prévisions qui sont très bien – c'est un bon plan – d'ici la fin juin 2020. Et c'est à peu près la période pendant laquelle on sera chacun confiné chez soi. Et dans cette période de temps, il y aura des révisions de différents secteurs des composantes du guide de candidature qui sera utilisé pour la prochaine série.

Donc toutes les composantes que vous voyez énumérées sur la même page, en bas de la page, les noms géographiques, l'atténuation des conflits, l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS, les recommandations de confiance des consommateurs, ce sont des sujets qui ont une composante très forte en termes d'utilisateurs finaux. On

dirait que ce sont différents sujets mais c'est en fait un sous-ensemble des sujets qui sont discutés au sein du processus d'élaboration de politiques sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD. C'est très centré sur les utilisateurs finaux et vers la fin de l'été, lorsque tout sera publié, lorsque la consultation publique sera ouverte, il sera impossible de lire toute ce matériel. Donc cela fait du bien de voir déjà ce travail en version préliminaire en petit bout qui devrait je ne dirais pas nous donner un ragout puisqu'on n'a rien à manger avant, mais cela pourrait vous donner une idée de ce qui est discuté pour que vous puissiez réfléchir vis-à-vis de votre opinion. Cela va faire travailler votre cerveau et cela permettra de penser et de réfléchir à nos propositions en tant que communauté, pas en tant qu'individu.

Donc chaque semaine, le CPWG aura un certain temps qui sera spécifiquement consacré à un sujet. Mais il y a des sujets qui prennent plus de temps que d'autres, donc il y aura des appels spécifiques qui devront devoir s'organiser en supplément des appels hebdomadaires du CPWG. Vous savez quels sont ces sujets : il y a la question sur la conformité, des sujets sur lesquels on a un avis bien formé sur lequel on a souvent du mal à donner une réponse unique en tant que groupe.

Donc voilà le plan qu'on prévu. Cela devrait être annoncé bientôt. Ils travaillent beaucoup pour pouvoir créer quelque chose à nous présenter.

Tout au long du processus, il y aura des experts qui nous aideront à voir quels sont les faits et s'ils nous aiderons à réfléchir à notre position. Et on aura le temps en tant que communauté pour en discuter de sorte que lorsque la consultation publique sera ouverte, on aura, on espère,

toute une série de recommandations prêtes de l'ALAC et on ne va pas être en retard. Donc on aura en même temps tout un ensemble de recommandations qui seront soutenues par d'autres secteurs de la communauté de l'ICANN parce qu'on aura partagé ce travail avec eux on aura complété un travail consolidé avec eux pour pouvoir présenter cette liste exhaustive.

Le lien pour y accéder, je l'ai partagé sur le chat, vous le voyez. Voilà.

Merci.

JONATHAN ZUCK :

Merci Olivier. Il s'agit d'un autre domaine dans lequel l'At-Large fait preuve d'initiative et de sa qualité de directeur qui est à l'avant-garde de ce travail qui est présent, qui valide des informations à son groupe et à d'autres qui demandent à essayer de copier cette méthodologie et de suivre l'exemple. Donc c'est bien.

MAUREEN HILYARD :

Jonathan, vous me coupez l'herbe sous les pieds, c'est effectivement ce que j'allais dire.

On s'excuse, on a des discussions en parallèle. On a quelqu'un qui parle derrière.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Désolé, oui, c'était moi. Je vais me mettre en muet.

MAUREEN HILYARD : Très bien, merci Olivier.

Est-ce qu'on peut avancer ? Sébastien lève la main. Oui.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci. C'était une très bonne présentation, un très bon travail aussi.

Je me demande où – ce n'est peut-être pas ici –, mais il faut que l'on vous informe de ce qui se passe au sein de groupes auxquels l'ALAC a envoyé des représentants. Et je pense ici à des groupes comme celui des revenus des ventes aux enchères, l'ARTR3, le SSR2. Cela ne fait pas partie des sujets dont débat le CPWG. Je ne voudrais pas que l'on oublie ce qui est fait dans ces groupes-là. Je suis sûr qu'ils font un très bon travail, mais il faudrait que l'on trouve un endroit où leur donner du feedback et où discuter de ce qui se fait au sein de ces groupes-là.

MAUREEN HILYARD : Merci Sébastien. C'est vrai qu'on n'a pas incorporé cela à nos séances. Et on comptait peut-être avoir le feedback du CPWG où ces sujets seraient discutés. Mais c'est vrai qu'on ne leur a pas toujours accordé la priorité. Donc on l'ajoutera à notre ordre du jour et si vous avez quelque chose à y ajouter, ce sera le moment de le faire. Merci.

Est-ce que vous avez d'autres choses à dire ? Il nous reste quelques minutes si vous voulez aborder les revenus sur les ventes aux enchères, partie 2, SSR2, la réunion du groupe de travail sur les ventes aux enchères, leurs revenus. Je n'ai pas pu y participer mais je consulterai le rapport avant qu'il soit finalisé. Non, rien d'autre à ajouter ? D'accord, donc on avance.

On va passer au point suivant. Si j'ai bien compris, on n'a pas Alan parmi nous mais Evin, qui tient le coup bien qu'il soit très tôt le matin, va nous présenter la révision des membres. Evin, allez-y.

EVIN ERDOĞDU :

Merci Maureen.

Un petit aperçu ALAC par rapport aux activités des ALS. Vous voyez ici sur la première ligne, on dit 0 mais cela ne veut absolument pas dire que rien n'a lieu. Petite explication. Comme vous le savez, il y a eu la réunion virtuelle de ce mois-ci et beaucoup de chaos dans le monde à cause du coronavirus. Mais toute une interaction entre le personnel, les candidats, l'équipe GSE pour assurer la diligence raisonnable, retour d'informations, etc. par rapport aux candidats – d'ailleurs, nous avons reçu beaucoup de candidatures de la région AFRALO et des commentaires sur trois candidatures qui ont été renvoyées à AFRALO pour retour d'informations ; on va en parler lors de la téléconférence mensuelle avec AFRALO. Ensuite, d'autres candidatures AFRALO qui sont en cours de traitement. Et vous allez obtenir des informations complémentaires sur ces candidatures. En tout, il y en a huit qui sont à ce stade-là. Et il y a une candidature pour laquelle il y a une diligence raisonnable ; cela va prendre un petit peu de temps mais j'espère entendre des nouvelles de leur part d'ici peu. Et actuellement, il y en a six qui sont en suspens. Donc lors de la prochaine téléconférence mensuelle de l'ALAC, j'espère avoir des informations supplémentaires à vous donner. Donc de bonnes nouvelles par rapport à cela.

Et malheureusement, la personne chargée de cela n'est pas sur cet appel et cette personne a créé ce graphique fort intéressant que je vais

vous présenter maintenant. Cela nous donne un bon aperçu des membres individuels et observateurs et de l'évolution dans le temps pour chaque RALO. C'est un graphique fort intéressant si vous le regardez plus en détails par la suite.

Il y a trois membres récemment acceptés : deux d'EURALO et un de NARALO. Donc nombre total : 130 membres individuels et 20 observateurs.

Sur ce, je vais maintenant vous céder la parole de nouveau, Maureen. C'est à vous.

MAUREEN HILYARD :

Merci Evin.

Je vois qu'une personne souhaite intervenir, elle va attendre un petit peu pour être faire. C'est Cheryl. Merci Cheryl, je l'ai bien noté.

Pouvons-nous passer maintenant aux activités post-ATLAS III et activités et priorités pour 2020 ? Est-ce qu'Eduardo est avec nous pour nous donner un aperçu de la situation actuelle par rapport aux activités post-ATLAS III et aux priorités à venir ? Il n'est pas là ?

YEŞİM NAZLAR :

Non, je ne vois pas Eduardo sur cet appel.

Petite question : est-ce qu'on a sauté le point 6 de l'ordre du jour, Maureen ?

MAUREEN HILYARD : Oui, bien sûr, vous avez raison.

ORATRICE NON-IDENTIFIÉE : Effectivement, on a sauté ce point.

MAUREEN HILYARD : Effectivement, rapports. Est-ce que quelqu'un veut faire un commentaire ou intervenir sur ce point 6 de l'ordre du jour, rapports ? Quelqu'un souhaite intervenir ? Liaisons, groupes de travail, présidents de RALO, est-ce que vous voulez intervenir ?

CHERYL LANGDON-ORR : J'ai mis mon commentaire sur le chat.

MAUREEN HILYARD : Excusez-moi, je ne l'avais pas vu.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci d'être ma porte-parole. J'apprécie toujours que quelqu'un n'oublie pas les liaisons, donc merci de rappeler l'importance des liaisons.

MAUREEN HILYARD : C'est juste un commentaire ? C'était un commentaire que vous vouliez faire ? Merci.

J'aime m'apercevoir par moi-même de ce qui se passe et c'est toujours intéressant de le faire. Et j'apprécie que les présidents de RALO

participent également aux réunions et ajoutent des commentaires à l'attention de l'ensemble des membres de l'ALAC, qui est un peu plus large que ALT Plus. Cela, c'est une opportunité si vous voulez le faire. Si ce n'est pas le cas, si personne ne souhaite intervenir, je ne vois aucune main levée...

Nous allons maintenant passer au point 7 de l'ordre du jour.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Excusez-moi de vous interrompre.

Je voulais vous dire, je sais que nous avons un nouveau – je ne sais pas si vice-président est son titre – mais une personne chargée des pays soviétiques au sein de l'équipe GSE qui s'occupe de certains pays qui appartient à EURALO et d'autres à AFRALO. Et cela me semblait intéressant de vous le dire parce que c'est l'un des derniers changements au sein de cette équipe GSE.

MAUREEN HILYARD : Merci. Je me souviens d'un rapport là-dessus. Et les gens n'avaient pas toutes ces informations. Merci.

Personne d'autre ne souhaite intervenir sur ce point ? Bien. Nous avançons, donc.

Étant donné qu'Eduardo n'est pas là, on me le confirme, certains d'entre nous qui sont ici ont participé à la dernière réunion d'Eduardo sur le développement d'un rapport élaboré à la suite d'ATLAS, document fort intéressant avec toute une série d'informations très intéressantes. Je sais qu'Eduardo doit assumer une grande partie de ce

travail, donc il serait bon que d'autres personnes lui prêtent main forte. Est-ce que d'autres souhaitent intervenir parce que vous avez également participé à cette réunion ? Cheryl.

CHERYL LANGDON-ORR :

Oui, effectivement. Eduardo a beaucoup travaillé mais je pense qu'on devrait reconnaître aussi le volume de contributions que bon nombre d'entre vous – Daniel, d'autres – ont fait. Et un certain nombre de commentaires ont constitué des contributions significatives par rapport à l'élaboration de ce document et cela a été très utile. Je ne voudrais pas que l'ALAC pense qu'il s'agissait du travail d'une seule personne ; non, pas du tout, cela a été un travail collaboratif. Il reste encore beaucoup à faire mais je pense que nous sommes sur la bonne voie.

Merci.

MAUREEN HILYARD :

Merci, j'en prends note. Effectivement, il y a eu des commentaires mais en fait, je pense qu'on en est maintenant à un stade où on veut tout réunir. Et ce que je voulais dire, c'est qu'on pourrait être plus efficaces et plus rapides si on procédait de cette manière. Peut-être qu'on a besoin de plus de travail parce qu'il y a déjà une excellente matière. Et d'ailleurs, lorsque vous verrez ce rapport, vous verrez de quoi je parle.

Par rapport aux groupes qui ont d'ores et déjà été établis, il y a clairement un bon terreau de recommandations qui proviennent de tous ces groupes. Et on peut clairement en tirer partie ici à l'At-Large. Mais de toute façon, Eduardo nous en dira plus la prochaine fois.

Est-ce que je vois le nom de Joanna sur la liste ? Yeşim ?

YEŞİM NAZLAR : Non, malheureusement. On a essayé de la contacter mais nous n'avons pas réussi à la contacter.

MAUREEN HILYARD : Bien.

Est-ce que Daniel est là ?

YEŞİM NAZLAR : Non plus.

MAUREEN HILYARD : Bon. Alors, ce n'est probablement pas la meilleure manière de montrer tous les domaines principaux auxquels participe l'At-Large mais j'avais préparé ce tableau pour vous montrer ce qui est fait. Bien sûr, il y aura des doublons, des répétitions mais pas seulement.

Dans la section renforcement de capacités, il y a beaucoup de travail qui est en train d'être effectué par le sous-groupe. Et je sais qu'il y a une équipe qui travaille sur les activités d'ICANN Learn et cela étoffe le travail de l'autre sous-groupe sur le *slide deck onboarding*. Je sais qu'ils ont d'ores et déjà commencé à organiser et à fixer des dates pour fixer un ordre de priorités dans les activités.

Et bien entendu, Daniel a été très occupé pour faire en sorte que le plan stratégique des RALO soit finalisé – cela, c'est important –, également

s'assurer que l'équipe GSE participe au développement de ce plan stratégique également. Et il a également demandé à son équipe comment traiter la question de la sensibilisation dans ce contexte virtuel.

Et ensuite, pour ce qui est de la communication... Oui ?

HEIDI ULLRICH : Vous avez deux mains levées, Barrack et Sébastien.

MAUREEN HILYARD : Excusez-moi. Je descends dans la liste des participants et j'oublie toujours de remonter. Alors Barrack, allez-y. Barrack, c'est à vous.

YEŞİM NAZLAR : Barrack, si vous parlez, nous n'entendons rien. Il y a une interférence sur votre ligne. Excusez-moi, je vais vous mettre sur muet, Barrack.

MAUREEN HILYARD : Yeşim, pendant que vous réglez le problème de Barrack, est-ce qu'on peut demander à Sébastien d'intervenir ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci Maureen.

Je voulais m'assurer que le travail effectué par Dev et d'autres par rapport au *slide deck* a des contributions par rapport à nos associations individuelles. Et je l'ai considéré comme un point d'action parce qu'on voudrait s'assurer qu'on ne fait pas de doublons dans nos travaux. Alors

est-ce qu'on pourrait avoir un point d'action pour que le personnel m'aide à coordonner les activités de ces deux groupes ?

MAUREEN HILYARD : Très bien. Heidi, est-ce que vous pouvez le noter comme point d'action s'il vous plaît ?

HEIDI ULLRICH : Oui, bien sûr. Je le fais.

MAUREEN HILYARD : Est-ce que Barrack est de retour parmi nous ?

YEŞİM NAZLAR : Excusez-moi. J'ai demandé à Adigo de contacter Barrack.

MAUREEN HILYARD : Très bien. Faites-moi savoir lorsqu'il sera de retour.

Je voulais ajouter, je pense que c'était le groupe renforcement de capacités sous la direction de Joanna qu'on a soulevé le développement d'un groupe académique.

INTERPRÈTE : Nous nous excusons, la communication a été coupée, je n'ai pas entendu ce qu'a dit Maureen.

MAUREEN HILYARD : Ce qui n'est pas encore clair à l'heure actuelle par EURALO, c'est qu'il y a un groupe qui est établi et qu'on pourrait explorer en petits groupes d'abord avant de l'étendre aux autres RALO, si besoin est. Cela n'est pas une priorité pour l'instant parce que de toute façon, on a beaucoup d'autres choses à faire, on y viendra, mais on en a parlé.

Est-ce que Barrack est de retour avec nous ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Puis-je faire un commentaire là-dessus ?

MAUREEN HILYARD : Très bien. Barrack et puis Sébastien.

BARRACK OTIENO : Merci. Bonjour. Vous m'entendez ? Bien, merci beaucoup. Veuillez m'excuser.

Par rapport à cela, un président a demandé une réunion pour envisager la possibilité d'avoir une autre réunion virtuelle à l'occasion de l'ICANN68 et quelles seraient les actions possibles entreprises par les présidents. Puisque la plupart des réunions ont été suspendues, il ne reste que les réunions de la ccNSO. Par rapport à cela, on aimerait dire que l'objectif de la réunion a été d'élire les leaders de la ccNSO. Katrina a été réélue comme présidente, Pablo de Porto Rico et Alejandra comme vice-présidents. Byron Holland n'a pas fait part de son intérêt pour poursuivre ses fonctions comme vice-président.

Et enfin, l'élaboration de politiques sur le processus de retrait a commencé. Le processus de développement de politiques qui travaillait sur les processus accélérés de retrait est sur le point de finaliser ses travaux et va partager le fruit de ses travaux sous peu. Et les vice-présidents de ce groupe de travail poursuivent leurs efforts. Et je partagerai cela avec vous.

Merci.

MAUREEN HILYARD :

Merci. Il est très intéressant d'entendre parler de Byron qui était président ou vice-président pendant très longtemps – puisqu'il a alterné entre les deux – et de voir qu'il y a effectivement un changement de dirigeants. C'est [inaudible] également.

Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci Maureen.

J'ai quelques retours concernant la discussion d'hier lors de la réunion d'EURALO où on a discuté de groupes spécifiques. Je ne trouve plus les mots. En tout cas, on a suggéré – je ne dirais pas décidé – mais on a suggéré de demander à chaque ALS d'EURALO s'il y a des gens du secteur académique [inaudible] pour essayer de créer un groupe qui puisse être une première mesure prise par chaque RALO pour réunir ces experts avant d'aller en chercher ailleurs, de voir qui intègre notre communauté pour essayer de leur demander de réfléchir ensemble à ces points-là pour aider l'ICANN et l'At-Large sur ces sujets qui

pourraient être d'intérêt pour les deux côtés, pour l'ICANN comme pour eux.

MAUREEN HILYARD :

Merci. Je pense qu'il est très bien qu'EURALO ait décidé de faire des essais pour voir ce qui fonctionne et pour partager ces bonnes pratiques avec le reste des RALO. Merci.

Je vois que Barrack et Gisella lèvent toujours la main. Vous avez besoin de prendre la parole ?

Passons au point 8. Juste avant de commencer – et on avait des recommandations sur la colonne de l'ALAC sur le point précédent – donc avant de passer au point suivant à l'ordre du jour, je voudrais dire que lorsqu'on a échangé avec Göran Marby, il a annoncé qu'à son avis, on n'aurait plus de réunions en face-à-face avant le mois de septembre. Cela fait quelques jours déjà qu'on a discuté avec lui à cette occasion et je n'ai pas vu d'annonce formelle sur cela depuis. On voulait avoir une annonce formelle mais on ne peut plus attendre parce qu'on voulait commencer à préparer notre travail pour l'ICANN68 avant, donc il nous a autorisés à utiliser ces déclarations comme guide.

Dans nos échanges, on était nombreux à sentir que c'était probablement un cadre assez approprié, qui pourrait être prolongé d'ailleurs, ce qui variera en fonction de la situation à chaque moment. On ne sait pas ce qui va se passer, on a des points d'interrogation partout mais ce qui est tout à fait sûr, c'est que l'ICANN68 va se tenir en mode virtuel. Au moins, cela nous permet déjà de planifier et de prévoir.

Dans l'état actuel de ce que nous avons discuté au niveau de la communication au sein de l'ICANN, nous avons eu une séance d'échanges avec le président du Conseil d'Administration qui s'est centré beaucoup sur la situation et sur l'impact de ce type de décision sur les bénévoles et sur le travail que l'on fait, prenant note du fait que leurs circonstances chez eux seront très différentes de ce qu'elles seraient normalement et que l'on pourrait prévoir qu'au sein de certains groupes de travail il y ait d'autres priorités pour ce travail, donc qu'il y ait des gens qui ne se concentrent pas énormément sur ces échanges. Et c'était à peu près l'esprit des commentaires qu'on a faits à Göran lors de notre réunion avec les SO et AC.

Donc pour moi, les priorités seront des tâches d'ARIWG et les feedbacks sur les stratégies de communication pour faire approuver ce travail et le faire circuler. Je suis sûre que vous aurez tous vu les débats quelque part, mais tous les commentaires que vous pourriez faire seront bien reçus.

Sébastien, vous avez autre chose à dire ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui. En fait, je voulais apporter quelque chose d'autre à ce que vous disiez par rapport à la prochaine réunion.

Hier, lors de notre réunion d'EURALO, on a eu la participation de León et on lui a posé la question par rapport à la prochaine réunion et il a dit qu'ils allaient se réunir aujourd'hui au sein du Conseil d'Administration pour avoir des informations sur la situation mais qu'il ne prévoyait pas qu'il y ait une décision finale qui soit prise tout de suite, pas aujourd'hui

en tout cas. Mais on ne sait jamais. On croit que la décision finale sera prise dans un délai d'une semaine. Voilà ce que León nous a dit.

Au niveau d'EURALO, nous croyons tous qu'il faut que l'on se prépare à ce que l'ICANN68 se tienne à distance et non pas en personne parce que rien ne serait prêt pour que l'on voyage, l'ICANN ne pourra pas être accueillie en Malaisie non plus.

Voilà, merci.

MAUREEN HILYARD :

Merci. Vous avez eu la chance d'avoir León parmi vous. Vous avez été chanceux je dirais parce que nous, on a parlé avec León mais il n'y avait pas de décision qui avait été prise pour l'instant. Göran m'avait permis de partager à cet appel ce qu'il avait dit parce qu'il comprenait bien qu'on voulait avancer avec nos préparations pour la réunion ICANN68 pour être sûrs que l'on sera mieux préparés que comme on l'était pour l'ICANN67. Pour être mieux organisé – et ce n'est pas qu'on n'était pas organisés lors de l'ICANN67, je pense que tout le monde a bien apprécié – et on ne voulait pas mettre trop de pression sur nos membres sachant la situation dans laquelle on se trouve.

Ceci étant, nous allons voir les priorités de nos activités pour cet exercice fiscal. Ce que nous voyons ici, c'est que s'il y a des dates sur un point ou un autre, cela va constituer une priorité, c'est-à-dire que l'on a des dates butoirs pour l'achèvement de ces travaux.

Par exemple, sur la [inaudible] des séances de renforcement des capacités, l'équipe a déjà tenu un séminaire web et commence à organiser des dates des séminaires de formation en ligne.

J'ai déjà dit cela auparavant, les activités d'ARIWG et par la suite les élections qui sont à venir, tout cela a une date de début, donc il faut que l'on s'assure que ce travail soit lancé. Pour nous, il est essentiel que le rapport au Conseil d'Administration sur le rapport final et sur la mise à jour soit partagé. Ceci sera mis à jour. Les dates butoirs seront mises à jour. Il faudrait que l'on en discute. Je voulais être sûre que tout le monde sache qui est responsable et qui nous aide à compléter notre travail.

Point suivant à l'ordre du jour, la stratégie des communications, sujet que l'on a déjà adressé à maintes reprises. Je voudrais que ce soit ajouté pour pouvoir formaliser notre stratégie des communications de l'At-Large et que je voudrais la présenter à la considération de tous pour que ce soit soutenu d'un commun accord pour que nos groupes de travail aient un guide pour élaborer leur propre stratégie. C'est sûr que chaque groupe procédera un peu différemment mais il serait bien qu'ils aient tous des directives.

Avez-vous des questions ? Heidi a déjà partagé le lien... Oui Heidi, allez-y.

HEIDI ULLRICH :

Merci.

Je voulais dire que nous avons reçu des commentaires de notre personnel des communications qui seront ajoutés à ce document Google que j'ai partagé sur le chat ; je vous ai envoyé le lien. Juste pour que vous sachiez qu'il y a des commentaires supplémentaires à ajouter.

MAUREEN HILYARD :

Très bien.

Il est important de savoir que cette stratégie s'est basée sur ce que nous a fait parvenir l'équipe des communications. On voulait présenter ce plan comme processus de communications standardisé au sein de l'ICANN. Voilà entre autres pourquoi on a apprécié leur feedback par rapport à notre stratégie également, parce qu'on voulait s'intégrer à la stratégie générale.

Je vois que Ricardo doit partir. Au revoir Ricardo.

La mise en œuvre de la révision At-Large et son élaboration. Est-ce qu'on pourrait passer au point 10 à l'ordre du jour ? Voilà, bien. Ici, vous voyez le plan de mise en œuvre contenu dans le document présenté sur cette page. On en a déjà discuté mais chacun des huit points devrait faire partie d'un tableau de bord qui contiendra les décisions qu'on avait prises pour chacun de ces points-là. Il est important que l'on fasse effectivement ce qu'on a dit qu'on allait faire dans le but de pouvoir montrer au Conseil d'Administration que nous avons bien complété tout ce que nous avons proposé de faire.

Vous savez, je viendrai vous rappeler s'il y a des points dont vous devriez vous occuper. Si vous êtes un responsable thématique et qu'il faudrait que vous fassiez quoi que ce soit, je vais vous rappeler d'accéder à ce tableau de bord pour voir quels sont les points qui ont été complétés depuis le dernier rapport d'étape qui a été, il me semble, publié au mois de décembre. Je vais vous demander de bien vouloir aller vérifier cela. C'est tout ce que je vais dire : faites ce que vous devez faire.

Passons maintenant aux retours sur l'ICANN67. À ce point-là, je voulais vous donner à tous l'occasion de faire des commentaires sur l'ICANN67.

Je vois que Justine disait et demandait si cela n'allait pas être une réunion de 120 minutes. Oui, effectivement mais j'ai demandé à ce que l'appel ne dure que 90 minutes parce qu'il sera minuit à la fin de l'appel pour moi. Et je crois qu'on devrait être capable de discuter de tout ce que l'on a à discuter en 90 minutes.

D'abord pour commencer, les présidents des SO et AC ont beaucoup apprécié le travail qui a été fait par l'At-Large. Et cela montre la qualité du travail de vous tous si vous êtes impliqués aux activités desquelles on avait décidé, à savoir... Je disais, les plénières ont été très appréciées. L'on a senti qu'il s'agissait des peu de fois où l'on a eu des plénières interactives avec de bons intervenants, de bons dialogues, de bonnes discussions entre les parties prenantes, mais avec beaucoup d'interaction avec les participants également.

Vous savez, vous avez tous fait ce type de commentaires qui nous sont utiles. Et ils n'étaient pas tous reliés à l'At-Large mais ils étaient liés à tout ce qui a été dit à travers les feedbacks des cinq présidents.

Est-ce que vous avez des commentaires à faire là-dessus, par exemple, même maintenant, voyons ce que nous allons faire pour l'ICANN68 ? Désolée j'étais en train de boire un petit verre d'eau. Sébastien, vous avez des commentaires ?

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Je sais qu'il y a d'autres personnes qui voudraient parler donc je ne vais pas m'éterniser au micro.

Je pense que c'était une bonne expérience. Il faudra qu'on répète l'exercice pour essayer de surmonter les difficultés à affronter. Lorsque je dis cela, je pense surtout aux personnes qui n'ont pas de connexion stable pour qu'elles puissent trouver un meilleur moyen de participer. Le fait est qu'il nous faut l'avis de tous les participants vis-à-vis de cette réunion virtuelle.

Et j'ai quelques propositions pour la prochaine réunion virtuelle. D'abord, il faudrait voir comment on se prépare pour ce type de réunion. L'avantage de faire quoi que ce soit pendant une réunion n'est pas tellement une question de faire ce qu'on peut faire à d'autres moments de l'année en tant qu'At-Large mais c'est le moment de profiter pour échanger avec d'autres unités constitutives lorsqu'il y a un sujet d'importance à discuter. Vous avez pu d'ailleurs avoir une réunion de l'At-Large consacrée à ce sujet urgent de grand intérêt. Et c'est quelque chose à retenir pour la prochaine réunion.

Or, je voudrais vous demander votre soutien pour une autre question. Les langues sont quelque chose de très important. Je ne pense pas que l'on aura l'interprétation autre qu'en français et en espagnol, peut-être en Chinois parce que la réunion était censée se tenir en Asie. Mais je ne sais pas s'il serait possible d'avoir d'autres langues. Je voudrais proposer que l'ICANN organise une réunion avec les salles virtuelles, chacune dans toutes les langues sans interprétation, c'est-à-dire que toutes les langues pourront être utilisées sans qu'il y ait des complications techniques. Donc les gens pourront faire comme ils voudront. On pourrait décider d'un créneau horaire pour chaque langue ou l'un pour chaque sujet. Mais peut-être qu'on pourrait aborder la question de la diversité lors de notre prochaine réunion.

MAUREEN HILYARD : Merci. Bonne suggestion, on en prend note. Merci Heidi.

Jonathan, allez-y.

JONATHAN ZUCK : Merci Maureen.

Je suis d'accord avec Sébastien, à savoir que l'un des défis que posent les conférences virtuelles, c'est qu'on avait des centaines de participants à nos réunions et dans ce genre de situation, il est difficile de comprendre ce à quoi on veut que ressemble cette réunion, c'est-à-dire la manière dont on désigne les participants par rapport aux observateurs, etc., qu'on se concentre sur le fait d'écouter plus certaines personnes dans le public que d'autres. Ou est-ce qu'on essaie de faire participer à tout prix les gens, les faire tous rentrer dans une petite salle, les faire participer de manière active ou passive ? Et ce qu'avait suggéré déjà Sébastien de par le passé et on en a parlé, c'est d'essayer de faire pression pour qu'il y ait des webinaires avant la réunion pour qu'on puisse vérifier que les gens ont bien fait leurs devoirs, à savoir se sont bien préparés avant la réunion et qu'on puisse se concentrer sur les choses importantes.

Moi, j'ai fait des expériences avec [inaudible] les autres et on voit que c'est très difficile de faire en sorte que les gens restent très concentrés, participent, soient motivés. Et il ne faut pas simplement se contenter de faire en sorte que la réunion soit interactive ; il y a beaucoup d'autres choses qui entrent en jeu.

MAUREEN HILYARD : Merci Jonathan. Oui, je pense que maintenant, on a le temps et que nous sommes suffisamment à l'avance pour voir quelles sont les stratégies et les activités à mettre en œuvre pour procéder différemment. Et effectivement, c'est ce que vous avez dit, je ne sais pas si cette réunion va se dérouler sur quatre jours comme on en a l'habitude ou si ce sera un petit peu plus étendu. Je ne sais pas si tout le monde a répondu au sondage. Ce sondage est important. Il est important d'y répondre pour que tout le monde puisse donner son opinion par rapport au calendrier, par rapport à la durée de la réunion. Il y a toute une série de questions et il est important d'avoir votre point de vue à tous.

Abdulkarim ?

ABDULKARIM OLOYEDE : Merci beaucoup Maureen.

Je voulais dire qu'effectivement, c'est une très bonne chose d'avoir ce retour d'informations par rapport à l'ICANN67, mais il faut regarder avec de nouveaux yeux tout cela. Et j'aimerais suggérer d'avoir également un retour de la part de la communauté parce que bon nombre d'entre nous pourraient donner son opinion par rapport à ce qui, d'après nous, a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné par rapport à l'ICANN67 parce qu'on sait maintenant qu'on va avoir dans la situation actuelle plus de réunions virtuelles. Et je pense que ce qui explique en partie le succès de l'ICANN67, c'est qu'on a pu consacrer du temps et

nous soustraire de nos obligations professionnelles pour participer à l'ICANN67.

Mais j'aimerais suggérer qu'en tant que communauté At-Large, on puisse exprimer vigoureusement une opinion par rapport au fait de se soustraire de nos obligations professionnelles pour participer aux réunions de l'ICANN parce qu'il faut comprendre que oui, on va avoir plus de réunions virtuelles, au moins une voire deux pour cette année. Donc il faut qu'on puisse nous exprimer nous-mêmes en tant que communauté et non pas en tant qu'individu face à l'ICANN sur ce point.

MAUREEN HILYARD :

Oui, tout à fait. Je pense que vous avez mis le doigt sur un certain nombre de points fort intéressants et pertinents. On va constituer le comité pour la planification de l'ICANN68 très brièvement, on va demander quel est le retour de la communauté par rapport à leur point de vue, ce qui serait important à leurs yeux en vue de la prochaine réunion pour qu'on soit tous sur la même longueur d'onde pour organiser nos séances de travail pour la prochaine conférence ICANN68.

Holly.

HOLLY RAICHE :

En fait, par rapport à ce qu'a dit Sébastien, par rapport à l'une des grandes réussites de l'ICANN67, c'est qu'on a dû être à l'écoute des uns des autres. Et en fait, on était tous dans le même bateau, ce qui nous a permis de travailler de manière décloisonnée. On est sortis de nos « confinements habituels » et c'est cela qu'on devrait faire.

MAUREEN HILYARD : Merci Holly.

Tijani ?

TIJANI BEN JEMAA : Merci Maureen.

Sébastien, vous savez à quel point je m’engage vis-à-vis de la diversité, en particulier la diversité linguistique. Mais je ne suis pas sûr par rapport à ce que vous avez dit parce que là, on va créer de nouveaux silos, des silos linguistiques. Donc votre proposition d’avoir six salles avec six groupes qui parlent entre eux, cela ne va pas dans le sens de la mission de l’ICANN qui est de travailler pour tous et de ne pas cloisonner les gens en fonction de leur langue.

Effectivement, la meilleure chose est d’avoir les services d’interprétation. Et si on ne peut pas avoir l’interprétation dans toutes les langues, bien entendu, cela va être un problème parce que c’est virtuel, mais il faut voir comment faire. Parce que je ne pense pas que de créer six salles pour avoir six langues différentes, ce soit la solution.

Deuxièmement – d’ailleurs, j’en profite pour dire que j’ai répondu au sondage par rapport à l’ICANN68. Je regrette – d’ailleurs, je pense que je n’étais pas le seul à le proposer – qu’on s’en soit tenu au nombre de jours et au fuseau horaire de Cancún dans le cas de l’ICANN67 parce que cela engendrait un certain nombre de problèmes. Qu’on ait des horaires plus souples. Donc plus de jours et des horaires plus souples permettraient à plus de gens de participer. Et on nous a répondu :

« Non, il faut s'en tenir aux dates parce que les gens ont pris leurs dispositions pour participer à la réunion à ces dates-là. » Or, je continue à croire que c'est la meilleure manière de procéder : d'être souple par rapport aux dates et par rapport aux heures. Cela va nous permettre de rassembler un maximum de gens.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup Tijani. J'aime beaucoup la teneur de cette discussion parce que les gens peuvent faire une suggestion et les autres peuvent réagir à cette suggestion et faire part de leur point de vue. Et cela va beaucoup nous aider à avancer là-dessus.

Humberto.

HUMBERTO CARRASCO : Merci Maureen.

MARINA : Nous n'arrivons pas à écouter Humberto.

YEŞİM NAZLAR : Adigo nous indique qu'Humberto vient d'être déconnecté. On va le rappeler.

MAUREEN HILYARD : Très bien. En attendant, on va céder la parole à Sébastien et on reviendra vers Humberto. Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup. Et merci à Holly et Tijani de vos interventions.

Peut-être qu'on ne vit pas sur la même planète, je ne sais pas. Mais ce que je suggère, ce n'est pas de cloisonner davantage. C'est d'offrir la possibilité à plus de gens de participer dans leur langue, au moins dans six langues mondiales, à la réunion et de parler entre eux et non pas de travailler en silo. Si vous considérez que cela est de travailler en silo, alors je vous conseille de suspendre toute réunion de RALO aux conférences ICANN et de suspendre les réunions entre AC et SO aux réunions de l'ICANN parce que cela aussi crée des silos.

Ce que je propose, c'est de mieux participer et de participer davantage. Ce n'est pas suffisant d'avoir les services d'interprétation. Il faut permettre que d'autres langues puissent être là et puissent participer et cela, dans un monde virtuel. Cela va permettre de renforcer la participation et l'engagement des gens.

Donc je vous en conjure, ne considérez pas cela comme une initiative qui irait renforcer le travail en silo. Non, pas du tout.

MAUREEN HILYARD : Merci Sébastien.

Humberto est de retour.

HUMBERTO CARRASCO : Merci beaucoup. Est-ce qu'on m'entend tout d'abord ?

MAUREEN HILYARD : Oui, on vous entend. Allez-y Humberto.

HUMBERTO CARRASCO : Je vais être très bref dans cette intervention. Et j'aimerais attirer votre attention sur le fait qu'une crise économique se profile et tout le monde est touché. Cela va avoir un impact sur tout le monde. Beaucoup de gens vont perdre leur emploi et beaucoup d'emplois seront des participants à l'ICANN.

Je pense que j'aurai la chance de pouvoir conserver mon emploi. Mais cela va signifier que ma charge de travail va être plus grande parce que beaucoup de gens qui travaillent au jour le jour et qui n'ont pas d'emploi fixe verront leur contrat à l'université finalisé. Ils vont perdre leur emploi à l'université, donc les participants à l'ICANN n'auront pas les moyens de se permettre une connexion à l'internet.

Là, on parle d'augmenter la participation et de l'autre côté, on parle là de gens qui n'ont pas la possibilité de se connecter parce qu'ils n'ont pas les moyens de se connecter. Il faudrait envisager, je ne sais pas, une subvention, une aide pour aider les gens à se connecter. C'est ma première suggestion.

Et deuxièmement, délivrer une sorte de certificat pour tous ceux qui participent aux réunions de l'ICANN.

MAUREEN HILYARD : Oui, effectivement, vous mettez le doigt sur des difficultés pertinentes, évoquées d'ailleurs auparavant par Abdulkarim et d'autres. Et nous allons les transmettre au Conseil d'Administration. Effectivement, ces difficultés, c'est une réalité.

Je ne veux pas dépasser les 90 minutes pour cet appel, on y est presque. Et avant d'aborder le dernier point de l'ordre du jour, je sais qu'il y avait un point par rapport à la révision NomCom que Vanda voulait aborder. Vanda ?

VANDA SCARTEZINI : Vous m'entendez bien ?

MAUREEN HILYARD : Oui, on vous entend. Allez-y.

VANDA SCARTEZINI : Vous m'entendez ? J'y vais. Excusez-moi j'avais le canal d'espagnol dans mon oreille. Excusez-moi.

J'aimerais vous rappeler que nous sommes très actifs et nous travaillons sur chaque recommandation. Mais depuis la semaine dernière, nous avons eu une excellente discussion concernant chaque nombre de participants SO et AC au NomCom.

Il est important pour moi d'avoir un aperçu plus large de la part des membres de l'ALAC pour voir ce qu'ils pensent par rapport à la participation des membres. Je pourrais envoyer un courriel aux présidents et à quiconque voudrait faire part de son opinion parce qu'il serait intéressant d'avoir plus d'opinions et non pas simplement l'opinion des participants du groupe. Il serait intéressant de savoir ce qu'ils pensent quant à la manière de mieux distribuer les sièges au NomCom entre SO et AC. Et cela, c'est important.

Et par rapport au ccPDP, nous venons d'avoir notre toute première réunion, donc je n'ai rien d'autre à ajouter à ce niveau-là.

Merci beaucoup. Je vais vous envoyer ce courriel en vous demandant si vous avez des suggestions à faire par rapport au NomCom.

MAUREEN HILYARD :

Merci Vanda.

Tijani a levé la main. Rapidement Tijani. Tijani, c'est une ancienne ou une nouvelle main ?

Humberto ? Est-ce que c'est une ancienne ou une nouvelle main ?
Ancienne.

Alors Cheryl.

CHERYL LANGDON-ORR :

Je voulais revenir sur ce qu'a dit Vanda.

J'apprécie l'offre de Vanda mais je prendrais les choses avec des pincettes parce que je pense que le groupe de travail sur la mise en œuvre de la révision du NomCom a proposé de travailler sur ce qui a déjà été mis en œuvre par rapport aux recommandations à suivre pour ce qui concerne le NomCom.

Est-ce que je pourrais suggérer la chose suivante ? On doit réellement bien décrire et bien encadrer à l'intention de notre communauté et de l'ALAC ce que l'on souhaite parvenir à faire par rapport à cet exercice d'équilibrage. Donc est-ce qu'on pourrait indiquer cela sur notre liste de choses à faire et non pas comme point d'action pour devancer un petit

peu les choses et essayer d’y penser dès que possible, sachant que cela va nous permettre d’aider Vanda avec des informations ? Parce que ce que l’on ne veut absolument pas faire, c’est d’ouvrir un nouveau débat par rapport aux recommandations. Les recommandations existent, il faut trouver le moyen de les mettre en œuvre. Donc il faut se montrer très créatifs – et je pense d’ailleurs que c’est ce que Vanda nous invite à faire. Mais il faut essayer de travailler pour avoir toutes les informations nécessaires, les bonnes informations avant de se lancer dans un exercice difficile. Peut-être que cela pourrait faire l’objet d’un point à l’ordre du jour de notre prochaine réunion.

VANDA SCARTEZINI :

Oui, effectivement, on a besoin de propositions très concrètes. Mais en fin de compte, il serait bon de connaître l’opinion réelle des membres de l’ALAC et de voir si on est tous sur la même longueur d’onde là-dessus.

Merci.

MAUREEN HILYARD :

Merci. On y reviendra.

On est en retard par rapport à ce que j’avais prévu mais il nous reste encore un point à aborder. Il y a les élections d’At-Large bientôt. Si on accède au lien, vous verrez qu’on devrait commencer le 27 avril. C’est à cette date-là qu’il y aura l’annonce de l’appel à nominations. L’idée est que vous consultiez le calendrier, que vous vérifiez et que vous vous assuriez que les informations soient correcte de sorte qu’au moment de commencer le processus, il n’y aura plus de questions où nous avons

une requête par rapport au processus lui-même ou sur les élections et sur la manière dont les RALO procéderont à leurs propres élections. Donc vérifiez cette page que je montre à l'écran. Vous allez voir des informations, les dirigeants de vos organisations. Il est très important que nos retours soient envoyés à Heidi et Gisella parce que vous êtes censés choisir des dirigeants pour votre propre RALO. Donc indiquez-leur s'il y a des modifications à apporter. Je pense qu'elles l'ont déjà fait un bon nombre de fois donc elles connaissent bien le processus, mais s'il y a des bugs, c'est le moment de leur indiquer cela.

Je pense que l'on a complété notre ordre du jour. On n'avait pas de point divers même si j'ai pris une quinzaine de minutes de retard par rapport à ce que je voulais.

Je vous remercie tous d'avoir participé. Je sais que pour certains parmi vous, l'heure n'est pas très convenable mais je vous assure, en général, c'est le cas pour les membres d'APRALO et pour nous, cet horaire nous convient. Et il y a un bon niveau de participation et c'était difficile de s'assurer que ces personnes viennent participer pour nous soutenir et nous présenter leurs travaux. Donc merci à tous de vous être levés ou d'être restés plus tard. Au revoir.

Merci. La réunion est maintenant ajournée. Ayez une bonne fin de journée. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]